CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E109661** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2026**

ÉDITÉ LE 17/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/03/2011

Raison sociale : VERNIER CONSTRUCTION BOIS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 05/03/2018

Sigle : VCB

Capital : 18 900

7 RUE DES METIERS
39700 ROCHEFORT-SUR-NENON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LONS LE SAUNIER 531236156

Siret : 531 236 156 00042

Téléphone : 03 84 72 23 24 **Fax :**

Portable : 06 72 28 77 57

Code NACE : 4391A

Responsabilité légale :
CHAVERIAT CHRISTOPHE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGAL... / VACHERET PIERRE ALAIN GÉRANT

Numéro caisse de congés payés : 4312540-001

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.180051

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.180051

Site Internet : www.constructionbois-vernier.com

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/09/2025

E-mail : secretariat@constructionbois-vernier.com

Effectif moyen : 30 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 748 608 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	14	20/10/2023
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure)		04/07/2025
3193	Couverture du patrimoine		19/01/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/10/2025 10:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E109661** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2026**

ÉDITÉ LE **17/10/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/03/2011
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 05/03/2018
Capital : 18 900

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LONS LE SAUNIER 531236156

Siret : **531 236 156 00042**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 4312540-001

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.180051

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.180051

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/09/2025

Raison sociale : **VERNIER CONSTRUCTION BOIS**
Sigle : VCB
7 RUE DES METIERS
39700 ROCHEFORT-SUR-NENON

Téléphone : 03 84 72 23 24 **Fax :**
Portable : 06 72 28 77 57

Site Internet : www.constructionbois-vernier.com
E-mail : secretariat@constructionbois-vernier.com

Responsabilité légale :
CHAVERIAT CHRISTOPHE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGAL... / VACHERET PIERRE ALAIN GÉRANT

Effectif moyen : 30 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	20/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	20/10/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	20/10/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	20/10/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	20/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.